

Un samedi de la fin du mois d'octobre dernier, quelque part en Bretagne, à Pont-de-Buis plus exactement, des manifestants hostiles à l'écotaxe et à ses portiques truffés de caméras et de boîtiers électroniques ont coiffé **un bonnet rouge, comme le rappel d'une histoire lointaine qui avait durablement marqué la mémoire et la conscience de cette extrémité occidentale de la nation France**

... Effectivement, c'est en 1675, sous le règne du Roi-Soleil, que les premiers Bonnets rouges sont apparus à l'occasion d'une révolte qui, si elle est souvent décrite comme fiscale, ne peut être limitée à ce seul aspect, sous peine de ne pas la comprendre et de ne pas saisir aussi

**la particularité de l'actuel mouvement homonyme**



*Portique... en Bretagne !*

Il n'est pas indifférent de noter que **c'est en Bretagne, et non ailleurs** alors, qu'a lieu cette jacquerie au moment où le royaume de France est en guerre, difficile, avec la Hollande, grande puissance maritime et commerciale de l'époque. La guerre, hier comme aujourd'hui, coûte cher et les caisses de l'Etat ne sont guère remplies : Colbert, maître scrupuleux des finances, est d'une grande inventivité dans la création d'impôts et de taxes, et il annonce bientôt quelques nouvelles impositions qui doivent permettre à l'Etat de retrouver quelques ressources bien nécessaires. Désormais, tout acte notarié devra être rédigé sur un papier timbré (donc fiscalisé) et le tabac sera lui aussi plus lourdement taxé... Mais la rumeur se répand en Bretagne que ce n'est rien d'autre que l'annonce de l'introduction de la gabelle, cet impôt sur le sel si impopulaire et dont la province armoricaine est exemptée depuis son Union à la France, ce que confirme la lecture du traité de 1532 signé sous le roi François Ier : rumeur fiscale pourtant sans fondement mais qui suffit à mettre, véritablement, le feu aux poudres et à provoquer des manifestations à Rennes et dans d'autres villes de Bretagne aux cris de «

***Vive le roi sans gabelle***

», accompagnées de quelques désordres encore légers par rapport à ce qui suivra, en particulier dans les campagnes de Basse-Bretagne.

## De 1675 à 2013 : la Bretagne, une insoumission particulière ? (1ère partie)

Écrit par Jean-Philippe

Lundi, 18 Novembre 2013 12:52

---

Tout cela peut paraître bien surprenant quand on sait que la Bretagne était, donc, privilégiée au regard des contributions qu'elle devait à l'Etat central et par rapport à bien d'autres provinces : mais il est d'autres facteurs qu'il faut prendre en compte pour expliquer la révolte, comme le contexte économique peu favorable et l'impression d'un appauvrissement qui n'est pas fausse, mais qui n'est pas seule réservée à la Bretagne. **Une conjonction de causes économiques et fiscales, mais aussi politiques** : les restes d'autonomie de la province, qui dispose d'« états » jaloux de leurs prérogatives et dominés par une noblesse d'esprit indépendant mais aussi, parfois, dure avec ses paysans, sont fort vivaces et toute taxe nouvelle apparaît aux Bretons, quelles que soient leurs conditions individuelles, comme une atteinte aux libertés bretonnes et comme un empiétement insupportable de l'Etat central qui, pourtant, n'est pas encore « jacobin »... Autre élément à noter : la révolte est la plus dure et la plus violente, voire cruelle, là où les seigneurs se comportent en petits tyranneaux, ce que, d'ailleurs, dénonce même le très impopulaire duc de Chaulnes, gouverneur de la province au nom du roi... Certains historiens, à la suite du Russe Boris Porchnev, y verront une véritable lutte des classes et, parfois, la préfiguration de la Révolution française ! Mais c'est résumer trop vite la révolte des Bonnets rouges et ne pas en comprendre **les racines purement bretonnes**

.



Car, ce qui est certain, c'est **la réactivité de la Bretagne aux atteintes, réelles ou supposées, à ses droits historiques, mais aussi aux libertés de ses « collectivités »**, qu'elles soient provinciales, villageoises ou paroissiales : réactivité « régionaliste », diraient certains, ce qui n'est pas entièrement faux même s'il serait plus exact de la qualifier de « régionale », tout simplement, car au-delà des habituels clivages partisans, au risque d'ailleurs d'en créer de nouveaux, comme on le verra sous la Révolution française mais aussi en cet automne 2013...

## De 1675 à 2013 : la Bretagne, une insoumission particulière ? (1ère partie)

Écrit par Jean-Philippe

Lundi, 18 Novembre 2013 12:52

---

*(à suivre)*